

LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de
50 euros par enfant
à 3,3 millions
de familles*
**pour financer
l'inscription
dans un club sportif**
à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



Mesdames, Messieurs,

J'attire votre attention sur le déploiement du **dispositif Pass'Sport** au 1^{er} septembre, destiné à favoriser la pratique sportive dans un club pour les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires :

- de l'Allocation de rentrée scolaire
- de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- et les jeunes émancipés bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Ce dispositif est destiné à aider les familles (sous certaines conditions) à financer une inscription dans un club de sport.

Vous trouverez [sur la page sports.gouv.fr dédiée](https://www.sports.gouv.fr) au Pass'Sport, [des informations sur les démarches à suivre](#) afin de justifier des droits au Pass'Sport auprès de l'association sportive.

Bien à vous

Le directeur



1jeune1solution.gouv.fr 

Vous avez entre 6 et 18 ans
et vous voulez faire du sport
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**
pour vous inscrire dans un club
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.